



NOTE DE TRAVAIL

COMITÉ JURIDIQUE — 37^e SESSION

(Montréal, 4 – 7 septembre 2018)

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

**NOTE SUR LA DOCUMENTATION ET
LES ARRANGEMENTS DE TRAVAIL**

(Note présentée par le Secrétariat)

1. INTRODUCTION

1.1 La présente note a pour objet de faciliter la consultation des documents présentés à la session du Comité juridique.

2. DOCUMENTATION SUR LES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 Les points 1, 3, 5 et 6 de l'ordre du jour provisoire figurent habituellement à l'ordre du jour de chaque session. Le point 2 portera sur des points du Programme général des travaux du Comité juridique. Le point 4 est normalement examiné toutes les deux sessions du Comité juridique, conformément à la Règle 6 de son Règlement intérieur (Doc 7669-LC/139/6 — *Comité juridique — Constitution — Procédure d'approbation des projets de conventions — Règlement intérieur*).

2.2 La documentation relative aux points 2, 3, 4, 5 et 6 de l'ordre du jour sera publiée sous forme de séries de documents qui sont des subdivisions des notes LC/37-WP/2, LC/37-WP/3, LC/37-WP/4, LC/37-WP/5 et LC/37-WP/6, comme l'indique l'**Appendice**.

2.3 Les notes d'information, qui sont publiées uniquement dans leur langue d'origine, seront distribuées en tant que documentation supplémentaire portant les cotes LC/37-IP/1, LC/37-IP/2, et ainsi de suite.

3. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

3.1 Le Comité juridique tiendra sa 37^e session au siège de l'OACI (999, boulevard Robert-Bourassa, Montréal), dans la salle de conférences n^o 1 (4^e étage, Salle de l'Assemblée), la séance d'ouverture étant fixée à 10 heures le mardi 4 septembre 2018.

APPENDICE

COMITÉ JURIDIQUE — 37^e SESSION

(Montréal, 4 – 7 septembre 2018)

LISTE DES NOTES DE TRAVAIL PAR POINT DE L'ORDRE DU JOUR

(Au 27 juillet 2018)

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	NUMÉRO DE LA NOTE DE TRAVAIL	TITRE	PRÉSENTATEUR
1	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR		
1	LC/37-WP/1-1	Ordre du jour provisoire de la 37 ^e session du Comité juridique	Secrétariat
1	LC/37-WP/1-2	Note sur la documentation et les arrangements de travail	Secrétariat
2	EXAMEN DU PROGRAMME GÉNÉRAL DES TRAVAUX DU COMITÉ JURIDIQUE		
2	LC/37-WP/2	Examen d'autres points inscrits au Programme général des travaux du Comité juridique	Secrétariat
2	LC/37-WP/2-1	Questionnaire sur les aspects juridiques des systèmes d'aéronefs télépilotés	Secrétariat
2	LC/37-WP/2-2	Création d'une équipe spéciale et d'un groupe de travail sur les UAS au sein du Comité juridique	Chine et Italie
2	LC/37-WP/2-3	Actes ou délits qui inquiètent la communauté aéronautique internationale et qui ne sont pas prévus dans les instruments de droit aérien existants	Président de l'Équipe spéciale sur les aspects juridiques de la question des passagers indisciplinés et Secrétariat
2	LC/37-WP/2-4	Mise en œuvre de l'article 21 de la Convention de Chicago	France, Suisse, Ukraine, Italie, Hongrie, Pologne et Finlande
2	LC/37-WP/2-5	Clarification de l'applicabilité de la Convention de Chicago et des SARP à certaines catégories de RPAS/UAS	France, Hongrie, Pologne et République tchèque
2	LC/37-WP/2-6	Mise en œuvre de l'article 21 de la Convention de Chicago	Secrétariat
2	LC/37-WP/2-7	Aspects de la libéralisation économique concernant la sécurité et article 83 <i>bis</i>	Secrétariat

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	NUMÉRO DE LA NOTE DE TRAVAIL	TITRE	PRÉSENTATEUR
2	LC/37-WP/2-8	Study of Legal Issues Relating to Remotely Piloted Aircraft (anglais seulement)	États-Unis
2	LC/37-IP/1	International Air Law Course (anglais seulement)	Secrétariat
2	LC/37-IP/2	Introduction to the Credit Management Measures of CAAC (anglais seulement)	Chine
3	RÉVISION DU PROGRAMME GÉNÉRAL DES TRAVAUX DU COMITÉ JURIDIQUE		
3	LC/37-WP/3-1	Révision du Programme général des travaux du Comité juridique	Secrétariat
3	LC/37-WP/3-2	Examen du <i>Règlement pour la solution des différends</i> – article 84 de la Convention de Chicago	Secrétariat
4	ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS DU COMITÉ		
4	LC/37-WP/4-1	Note sur l'élection	
5	DATE, LIEU ET ORDRE DU JOUR DE LA 38^e SESSION DU COMITÉ JURIDIQUE		
5	LC/37-WP/5-1	Date, lieu et ordre du jour de la 38 ^e session du Comité juridique	